Le devenir de mon exploitation : du constat au plan d'action

Objectifs
Être dans une démarche réflexion et de recherche de solutions par rapport aux problématiques rencontrées sur son exploitation - Acquérir ou renouveler des savoirs qui permettent de mettre en place des alternatives en termes de gestion, d'organisation du t

Pré-requis
Aucun

Contenu
Première journée
Questionnements sur l'organisation du travail sur mon exploitation
Présentation d'outils et des modalités à mettre en place afin d'identifier les freins et les leviers d'actions qui existent, relatifs :
- Au temps de travail (calendrier de temps de travail, etc.)
- A la main d'oeuvre sur mon exploitation (entraide, salariés, associés en société, etc.)
- Au développement de nouveaux circuits de commercialisation ou d'activités de diversification
Questionnements sur les outils de gestion de mon exploitation, réflexion sur différents indicateurs économiques, sur ma politique d'investissement et de financement.
Identification des leviers dont je dispose pour mettre en place des projets.

Deuxième journée
Identification les différents régimes fiscaux et sociaux des exploitations agricoles et les
confronter à la réalité de mon exploitation et réfléchir à l'opportunité de les faire évoluer en
évaluant les atouts et contraintes de chacun en fonction de ma situation actuelle et future
Questionnements sur les modes d'acquisition des biens d'exploitation et leur protection. Réflexions sur :
- la protection de ma famille, de mon exploitations et de mes bines (régimes matrimoniaux, indivision, insaisissabilité, succession, responsabilité limitée, sociétés, etc)
- mon assurance et mes relations avec mon assureur (en cas d'impayés, en cas de sinistres, etc.)

Troisième journée
Se constituer sa « boite à outil », et savoir de quoi se servir en cas de besoin lors de mes
relations avec des tiers :
- Banquiers : découvert autorisé, réaménagement, renégociation des prêts, année blanche, FAC, etc.
- Fournisseurs : les précautions à prendre, le retard de paiement, agios, pénalité forfaitaire, échéanciers...les poursuites
- Coopératives : l'engagement coopératif
Connaitre le principe des « procédures collectives » pour se mettre en protection sous la
justice.
Réalisation d'un plan d'actions en mettant en perspective les différents éléments abordés en formation

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 28/03/2019

Tarifs
Adhérent 819€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements
Esther Roccella
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins

Taux de satisfaction : %

Repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

17 sept 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	31390 Carbonne	Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice installation transmission à l'ADEAR 31 Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31
24 sept 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	31390 Carbonne	Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31 Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne
01 oct 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	31390 Carbonne	Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31 Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice installation transmission à l'ADEAR 31

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)